

Laval, le 18 septembre 2020

Le Principal

à

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves
Mesdames et Messieurs les Personnels

OBJET : Elections au conseil d'administration

Référence : Bulletin officiel n° 28 du 10/07/2020

I – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES ELEVES

Les élections des délégués de classes se dérouleront :

Dans la semaine du 28 septembre 2020 au 02 octobre 2020.

Les délégués **titulaires** seront réunis par Mme la CPE le **mardi 06 octobre 2020** et éliront leurs représentants le **vendredi 09 octobre 2020** sous la présidence de Monsieur le Principal.

Une note précise est adressée aux professeurs principaux pour les modalités de mise en œuvre et d'information.

II – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Le scrutin se déroulera le **vendredi 09 octobre 2020 de 7 H 45 à 15 H 45.**

La publication des listes électorales se fera par affichage le **18 septembre 2020.**

Les déclarations de candidatures seront déposées au secrétariat pour le **28 septembre 2020.**

Tous les personnels nommés à la rentrée titulaires ou suppléants (+ 150 h /année) sont électeurs et éligibles au sein du collège électoral auquel s'attache leur fonction.

III – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES (pour information)

Le scrutin se déroulera le **vendredi 09 octobre 2020.**

Les 2 parents sont électeurs. Les beaux-parents ne sont pas électeurs.

Pd/ Yves LEMAILE



* Il est souhaitable que toutes les catégories de personnels soient représentées au conseil d'administration (10 sièges disponibles dont 7 pour les personnels d'enseignement et d'éducation et 3 pour les personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service).